

Toulon le 1 Juillet 2026

## Les Conseillères Principales d'Education Aux parents d'élèves des entrants

Madame, Monsieur,

Votre enfant entre en classe de seconde professionnelle ou en première année de CAP au Lycée Professionnel Georges Cisson à Toulon. L'entrée au lycée est vécue de diverses façons mais généralement, les lycéens sont heureux de franchir cette étape supplémentaire dans leur vie scolaire. Tout au long de ce cycle d'études, toute l'équipe éducative s'efforcera de placer votre enfant dans les meilleures conditions d'apprentissage scolaire. Si l'entrée au lycée donne aux jeunes un sentiment accru d'indépendance, nous vous devons néanmoins de vous alerter (pour que vous le fassiez à votre tour, auprès de votre enfant) sur les dangers d'une liberté excessive qui, si elle est utilisée au détriment des cours, serait néfaste au bon déroulement de sa scolarité.

**L'implication des parents dans la scolarité de leur enfant nous semble une condition déterminante de sa réussite.** Dans cet esprit, nous vous invitons à nous faire part de vos préoccupations, notamment si vous avez le sentiment que cette intégration se fait difficilement.

Par ailleurs, vous pouvez nous joindre par téléphone, par courriel, par Pronote dès que vous souhaitez nous informer d'une situation personnelle ou familiale susceptible de modifier l'environnement habituel de votre enfant.

Le respect, condition incontournable d'une vie scolaire harmonieuse se manifeste non seulement par un vocabulaire, une tenue et un comportement adéquats, mais également par la ponctualité et l'assiduité aux cours qui représentent le gage d'une scolarité sérieuse et réussie. Le code de l'Education vous rend responsable des éventuels manquements de votre enfant à l'obligation d'assiduité.

En effet, il est de notre mission de signaler à Monsieur l'Inspecteur d'Académie les situations d'absentéisme. Nous restons cependant convaincues qu'un dialogue constructif nous permettra d'éviter ces recours.

Dès lors que vous jugerez indispensable de garder votre enfant à votre domicile en raison de son état de santé, vous devez informer le jour même le service vie scolaire en appelant au 04.94.61.72.66 (ligne directe) ou par Pronote ou par courriel ([vie-scolaire1.080058M@ac-nice.fr](mailto:vie-scolaire1.080058M@ac-nice.fr)). Vous serez informés des absences via pronote et un lien vous permettra de régulariser dès réception du message et de joindre tous les documents justificatifs.

Notre mission de service public consiste à travailler en équipe avec tous les autres personnels de l'établissement afin de favoriser l'épanouissement des élèves dont nous avons la charge et de permettre de les préparer dans les meilleures conditions à la vie professionnelle et à leur responsabilité de citoyen.

Nous souhaitons d'excellentes études à votre enfant au sein du lycée des métiers Georges Cisson.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Mme Rosso Chantal.  
Conseillère Principale d'éducation

Mme Tedesco Anne-Marjorie.  
Conseillère Principale d'éducation

### Suivi des pôles :

BAC Pro: MTNE -CIEL-MELEC

CAP : ELEC-MIS

### Suivi des pôles :

3 PMET

BAC Pro:

CAR-PMIA-MMMV-MEE/MFER- MSPC

CAP : CARA-MV-PA

POST-BAC

[Chantal.Rigal@ac-nice.fr](mailto:Chantal.Rigal@ac-nice.fr)

[Anne-Marjorie-M.Tedesco@ac-nice.fr](mailto:Anne-Marjorie-M.Tedesco@ac-nice.fr)

☎ : 04 94 61 72 79

☎ : 04 94 61 72 80